

Bruxelles, le 08/04/2022

Avenant au contrat

entre :

COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Rue Comte de Flandre, 20

1080 BRUXELLES

Représentée par La Secrétaire faisant fonction, Marijke AELBRECHT;

L'Echevin délégué, Georges VAN LEECKWYCK,

Ci-après dénommée « Le client repreneur »

L'ASBL MOLENBEEK SPORT

Rue Van kalck, 93

1080 BRUXELLES

Représentée par la Directrice générale A.I., Meriem CHEMSSI ;

Le Président, Jamel AZAOUM ;

Ci-après dénommée « Le client sortant »

Et DEFIBRION

Verlengde Bremenweg 12

9723 JV Groningue

Pays-Bas

Chef des opérations

Adriaan Mout

Le contrat reste d'application en tous point sauf modification ci-dessous:

Changement de facturation:

Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean

Rue Comte de Flandre, 20

1080 BRUXELLES

Pour accord,

Chaque partie reconnaît avoir reçu sa copie

L'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean (client repreneur) :

Par ordonnance

Pour la Bourgmestre

La Secrétaire faisant fonction

L'Echevin délégué,

Marijke AELBRECHT

Georges VAN LEECKWYCK

L'ASBL Molenbeek Spot (client sortant) :

Le Président,

La directrice générale A.I.

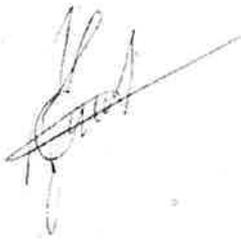
Jamel AZAOUM

Meriem CHEMSSI

Defibrion (Entreprise fournissant le contrat)

Chef des opérations,

DEFIBRION B.V.
Verlengde Bremenweg 12
9723 JV Groningen
tel: 050-3116085
fax: 050-3117079



Adriaan Mout

DEFIBRION B.V.
Verlengde Bremenweg 12
9723 JV Groningen
tel: 050-3116085
fax: 050-3117079